

Conseil communal – lundi 14 novembre 2016 – Compte rendu

Roland BERAS est excusé.

M. le Maire : «Je voudrais revenir sur l'IFSI.

Il y eu beaucoup de choses de dites sur ce dossier et il y a une mobilisation que je veux saluer, en évitant toute polémique de récupération. Les directrices et étudiants se sont fait entendre à Paris.

Nous, les élus, nous avons travaillé, accompagné ce mouvement, nous avons notamment aidé matériellement et travaillé avec la Région, seul décideur.

L'ARS avait décidé une baisse des quotas de formation mais seule la Région avait choisi la fermeture. Par Mme GOURNEY-LECONTE, conseillère régionale, nous avons essayé de faire des propositions puisque nous voulions maintenir les deux sites de formation alors que la Région voulait fermer soit l'IFSI ou l'IFAS, mais je ne pouvais pas l'accepter car cela veut dire disparition du logement public et privé, baisse de dynamisme. Je voulais donc maintenir ce site en gardant l'IFSI.

Cette proposition a été entérinée par la Région, ce qui nous a permis après de valider un site de formation sur Vire et de faire d'autres propositions.

La directrice a travaillé avec son homologue à Flers et c'est grâce aux Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) que nous avons été en capacité de prendre cette décision.

Il y aura une structure juridique unique de GHT avec deux sites de formation, un sur Vire et un site sur Flers, infirmiers et aides soignantes.

J'ai proposé la gratuité du bâtiment de la rue Georges Fauvel puisque la région nous verse 40 000€.

Il n'y a pas eu de grande déclaration ou communiqué de presse car c'est le rôle d'un élu de travailler, de faire des propositions car s'opposer sans proposer, ce n'est pas une méthode de travail.

Nous avons obtenu un résultat positif et je m'en félicite car cela maintient une formation sur le territoire et également le dynamisme du territoire. En plus, nous avons renforcé notre site de formation et nous y avons donné du sens.

Non seulement nous avons gardé et maintenu notre institut de formation mais nous avons aussi la possibilité de développer d'autres formations dont notre territoire a besoin.

De tout cela, je voudrais tirer quelques conclusions. Bien sûr, en tant qu'élus, il faut accepter la critique mais je souhaiterais que sur ces points, il y ait l'union sacrée, plutôt que faire des communiqués de presse assez violents, qui disent que le maire ne se bat pas et est affaibli par la décision de la Région. Je souhaiterais que chacun à sa place fasse preuve de mesure. Je ne tire aucune gloire personnelle de ce qui s'est passé. Je suis content de notre territoire, il n'y a pas de gagnant perdant, j'appelle tout un chacun à la raison, car essayer de prendre un dossier comme cela à des fins politiciennes, c'est la responsabilité de ces personnes mais en l'occurrence elles se sont trompées.

Je dois ajouter que la Région est un grand partenaire des collectivités. La formation continue, c'est la Région, l'apprentissage, les collèges, lycées, les fonds européens, l'apprentissage. Donc le devoir d'un Maire, c'est de discuter avec les partenaires comme celui-là et dans l'intérêt du territoire, malgré les difficultés. C'est ce que je fais avec la Région et si j'avais tenu ce type d'argument violent « on veut affaiblir le territoire, c'est inadmissible... », je n'aurais pas eu de dialogue avec la Région.

Je voudrais ajouter que je suis allé voir les entreprises sur le territoire pour demander leurs besoins en formation afin de développer la formation et même l'enseignement supérieur, afin de discuter de la mise en place future de ces besoins sur notre territoire.

Nous travaillons sur 3 sujets.

Tout cela va être mis en place dans un délai mais je ne veux pas faire de fausses promesses.

Nous avons besoin de la maintenance industrielle sur notre territoire car nous avons des risques que les plus grosses entreprises fassent la chasse à ceux qui ont cette compétence sur notre territoire. Le président de Région a donc demandé à ses services de travailler sur cette compétence sur notre territoire et ce jusqu'à l'enseignement supérieur.

Il y avait également, Lycée Mermoz un projet dans la mode avec le Lycée Mermoz. Nous avons établi des contacts avec les représentants des métiers de la mode avec qui nous nous sommes réunis. Je remercie ma DGS, qui avait un poste dans la formation à la Région, pour cette initiative. Nous avons donc convenu qu'il fallait renforcer notre formation dans le milieu de la mode.

Il y a un troisième volet, bien qu'il y en aura d'autres mais je vous parle de ce qui a particulièrement été mis en avant, l'idée c'est la filière optique. Nous avons aussi à notre initiative des représentants de la profession pour travailler sur cette filière optique.

Imaginez bien que si certains ont suggéré que je n'attaquais pas le Président de Région, que je ne me défendais pas, dans quelles circonstances aurait fini cette réunion avec le président de Région ?

Je ne me permettrais de ne donner aucune leçon à personne, (comment se réunir, comment garder un IFSI), j'appelle chacun avec ses différentes cultures qui serait confronté à un problème similaire d'agir avec raison. Je dis que les autres méthodes sont scandaleuses, de vouloir affaiblir les élus, le territoire, les élus qui discutent avec leurs interlocuteurs, donc j'en appelle pour le futur à plus de raison. »

1. Recensement de la population

M. le Maire : « Nous avons toujours la main sur le recensement à la population, malgré Vire Normandie. »

Avis favorable

2. Ouverture le dimanche sur le territoire virois des commerces de détail employant des salariés

Mme DUBOURGUAIS : « Je vois le 17 janvier et le 2 juillet 2017 donc les soldes ont dû être retardés de 8 jours ? »

M. COUASON : « Je n'ai pas l'information. (Après consultation). Oui, c'est bien le 15 janvier et le 2 juillet, les soldes. »

Avis favorable.

3. Fixation des tarifs des services publics municipaux

Mme GODBARGE : « Je ne comprends pas car ils ont été votés en mai. »

M. LEFEBVRE : « Oui, mais ils sont dans les tarifs. »

Mme ROSSI : « Nous nous excusons, c'est dans le tableau mais cela a déjà été voté. »

Avis favorable.

4. Intégration fiscale et progressive (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie)

Mme GODBARGE : « Je voudrais revoir l'homogénéisation de la taxe d'habitation car je ne suis pas très d'accord. Le lissage, on pourrait mettre une condition à ne pas homogénéiser les abattements. »

M. MAUBANT : « Il y a une augmentation de la base 5% pour les virois, puisque l'abattement change. Le lissage, cela veut dire que les communes qui n'avaient pas le même abattement, vont passer à 10. Vire et Roullours, elle qui n'avait pas d'abattement, va en avoir. Quand on prend la valeur moyenne, on est à 2 300€ soit une base qui baisse de 115€ alors que le taux actuel c'est 22,15 alors que l'augmentation de l'impôt c'est 25,47. »

M. le Maire : « Je ne peux pas entrer dans les détails ici, vous l'avez vu en commission finances. Pour la plupart des contribuables, il n'y a pas d'impact, le lissage va permettre une augmentation mesurée.

Pour les contribuables de Vire, nous sommes en lissage sur 12 ans. Pour la plupart des citoyens, si on met de côté les bases réévaluées par l'Etat, l'impôt va rester pareil.

Les élus pourront prendre des décisions sur les taux en 2020 mais pour le moment, on est sur le lissage avec un maintien voire une petite baisse d'imposition indépendamment des bases. »

M. MAUBANT : « La taxe d'habitation va être imposée à 85% alors que c'est la base multipliée par le taux, alors qu'après, on va être sur 90%, c'est pour cela que la base augmente de 115€. »

M. le Maire : « Je vous renvoie sur la commission des finances où la Direction Générale des Finances Publiques est venue expliquer des simulations, et vous verrez qu'à taux constant et base constante, les simulations que vous avez vues montrent qu'il y aura une baisse ou un maintien. »

Mme ROSSI : « Le taux communal et le taux intercommunal sont, depuis la création de Vire Normandie, agrégés.

L'ex-communauté de communes n'avait pas opté pour un abattement facultatif général. La proposition d'un abattement général facultatif de 10% s'appliquera sur la somme des taux communal et intercommunal alors que les 15% d'abattement facultatif ne s'appliqueraient que sur le taux communal de Vire.

L'abattement facultatif de 10% sur le taux agrégé permet de minorer le montant de la cotisation.

Les abattements de la taxe d'habitation sont calculés par rapport à la valeur locative moyenne et viennent se déduire de la valeur locative de l'habitation. Les simulations de la direction départementale des finances publiques montrent une légère diminution voire une cotisation identique en fin de lissage en fonction des charges de famille. »

M. MAUBANT : « Les autres communes vont pouvoir voir leur base d'imposition diminuer de façon significative ? »

M. le Maire : « Tout cela fait suite à des débats en commission des finances, la proposition qui vous est faite avec la commission finances, je n'ai pas entendu d'avis défavorable. Tout ce qui a été fait, c'est rechercher le maximum de neutralité pour le contribuable. Le futur EPCI se fera sans recours à la fiscalité des ménages. Elle aurait pu s'ajouter à ce qui vous est proposé aujourd'hui. »

Mme GODBARGE : « M. le Maire, on n'attaque pas la commune nouvelle, on en est convaincu, donc il faut arrêter de nous attaquer là-dessus. Avec mon bon sens, quand je lis, je comprends qu'il y a une suppression d'abattement. »

M. le Maire : « Mme GODBARGE, étiez vous présente à la commission des finances ? »

Mme GODBARGE : « Non, nous avons un membre et ce n'est pas moi. Et en commission finances, nous n'avons jamais les documents préparatoires pour comprendre. »

M. le Maire : « Ces documents-là ont été remis au débat pour en discuter, c'est à vous de vous organiser pour faire le travail. »

Mme GODBARGE : « On ne demande qu'à comprendre mais quand on n'a pas les éléments... »

M. MAUBANT : « On avait ce document. »

M. le Maire : « La présidente de cette commission, Annie BIHEL, n'a pas dit qu'une main s'est levée pour contester. »

M. MAUBANT : « On avait la liste des sujets mais le document, on n'a pas eu le temps de l'étudier. »

M. le Maire : « Entre la commission et le conseil, il y avait le temps de l'étudier, malgré les jours fériés. En commission, on débat de manière très libre. A vous ensuite de mener les discussions entre vous. »

Mme GODBARGE : « Je persiste que je ne comprends rien à ce que vous me dites et que vous êtes de mauvaise foi, car quand on essaye de comprendre le texte vous me renvoyez à la commission et qu'on n'était pas là au bon moment pour poser la question. »

M. le Maire : « L'opposition, c'est à elle d'être représentée, organisée et on ne peut pas faire réunions sur réunions pour informer l'opposition. Les élus présents ont tous approuvé puisqu'ils n'ont rien dit, la commission s'est prononcée à l'unanimité. »

M. MAUBANT : « Seulement, on a eu les documents en début de réunion, comment étudier, calculer, comprendre ? »

M. le Maire : « On a passé 3h en réunion sur ce sujet là, que faire de plus ? »

M. MAUBANT : « Vous avez dit, lors de cette réunion, avoir eu des simulations par les impôts et nous n'avons jamais eu ces documents en commission. »

Mme GODBARGE : « On n'a pas eu les simulations, quand on lit, on comprend que les abattements sont supprimés, on n'a même pas le produit fiscal attendu qui doit être le même que 2016. »

M. le Maire : « Tout a été dit lors de la commission. »

Mme GODBARGE : « Vous nous prenez vraiment pour des « débiles » car on n'a pas eu les informations. »

M. PREVERT : « Cela me fait sourire car j'aurais bien voulu avoir votre soutien lorsque j'étais dans l'opposition. Je n'ai pas eu les documents préparatoires et j'ai dû saisir la CADA pour les obtenir. »

Mme GODBARGE : « Merci M. PREVERT, je vois que l'exemple que vous avez donné va beaucoup me servir. Je vais faire comme vous me le dites parfois. M. le Maire, faites comme moi dans l'opposition au département, je suis bien vue. »

Avis favorable - 5 abstentions.

5. Homogénéisation des abattements de la taxe d'habitation

Pas d'intervention

Avis favorable - 5 abstentions.

6. Conservatoire – Stage de danse contemporain

Pas d'intervention

Avis favorable

7. Musée – Convention de prêt d'une enluminure de Rouen Métropole pour expo

Pas d'intervention

Avis favorable

8. Musée – Présence de l'orgue dans la chapelle du musée de Vire Normandie

Pas d'intervention

Avis favorable

9. Musée – Demande de dépôt permanent d'une statue au musée de Ger

Pas d'intervention

Avis favorable

10. Médiathèque – Bénévolat de réfugiés syriens afin d'améliorer leur intégration

Mme GODBARGE : « Pascal, peux-tu préciser les missions des bénévoles ? »

M. BINET : « Cela peut être distribuer des affiches, assurer la distribution. »

Pas d'intervention

Avis favorable

11. Spectacle de Michel Drucker programmé en janvier 2017

M. PICOT : « Je voudrais vous informer que Michel DRUCKER ne prendra aucun cachet, les 11 000€ c'est les frais techniques, de production, les éléments techniques, le matériel. »

Mme GODBARGE : « Donc vous allez faire une bonne affaire, qui s'équilibre facilement. »

Avis favorable.

12. Renouveaulement de deux circuits pédestres – « promenades historiques de Vire »

M. Le Maire : « Cela fait suite à une rencontre du Bocage Normand avec notamment Olivier FAUDET car ces circuits existent mais il y a tout un travail de fléchage à faire et une situation adaptée aux personnes handicapées. »

Mme GODBARGE : « Je voudrais simplement vous inviter à dire aux élus de faire ces parcours car beaucoup d'usagers ne les connaissent pas. »

M. PICOT : « Nous allons vous donner les dates pour faire les randonnées. »

Avis favorable.

13. Cession du local de l'ancienne agence postale communale

Pas d'intervention

Avis favorable.

